

Tout savoir sur les soins palliatifs
www.soinspalliatifs.be

1^{ère} édition – Septembre 2010

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays.

Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans autorisation préalable de l'éditeur responsable.

Edité par
la Fédération Wallonne des Soins Palliatifs



Rue des Brasseurs, 175 - 5000 Namur
Tél : 081 22 68 37 - Fax : 081 65 96 46 - fwsp@skynet.be



En partenariat avec l'AWIPH,
Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées



Wallonie

Réalisé avec le soutien de la Wallonie,
dans le cadre du Plan wallon
en faveur des soins palliatifs.

Coordonnées des plates-formes de soins palliatifs

Pour toute information relative aux équipes et structures de soins palliatifs

Hainaut

ARCSPHO - Association Régionale de Concertation sur les Soins Palliatifs du Hainaut Occidental

Chée de Renaix, 140 • 7500 Tournai • ☎ 069 22 62 86 • arcspho@skynet.be

Reliance - Association régionale des soins palliatifs de Mons-Borinage, la Louvière, Soignies

Rue des Viaducs, 137 A • 7020 Nimy • ☎ 065 36 57 37 • reliance@belgacom.net

Plate-Forme de Concertation en Soins Palliatifs du Hainaut oriental

Espace Santé • Bd Zoé Drion, 1 • 6000 Charleroi • ☎ 071 92 55 40 • soins.palliatifs@skynet.be

Brabant wallon

Pallium - Plate-forme de Concertation en Soins Palliatifs du Brabant wallon

Av. Henri Lepage, 5 • 1300 Wavre • ☎ 010 84 39 61 • pallium@palliatifs.be

Namur

ASPPN - Association des Soins Palliatifs en Province de Namur

Rue Charles Bouvier, 108 • 5004 Bouge • ☎ 081 43 56 58 • aspn@skynet.be

Luxembourg

Plate-forme de Concertation en Soins Palliatifs de la Province du Luxembourg

Place Léopold 1^{er}, 1 • 6700 Arlon • ☎ 086 21 85 29 • denise.borzee@skynet.be

Liège

PSPPL - Plate-forme des Soins Palliatifs en Province de Liège

Bd de l'Ourthe, 10-12 • 4032 Chênée • ☎ 04 342 35 12 • liege@palliatifs.be

Plate-forme de Soins Palliatifs de l'Est francophone

Rue Lucien Defays, 113 • 4800 Verviers • ☎ 087 23 00 16 • vervierviers@palliatifs.be

Palliativpflegeverband - der Deutschsprachigen Gemeinschaft

Hufengasse, 65 • 4700 Eupen • tél : 087 56 97 47 • palliativ.dg@skynet.be

Coordonnées des équipes de soutien en soins palliatifs

L'ensemble des interventions est GRATUITE

Hainaut

Equipe de soutien – ARCSPHO

Chée de Renaix, 140 • 7500 Tournai • ☎ 069 22 62 86 • arcspho@skynet.be

Equipe de soutien – Reliance

Rue des Viaducs, 137 A • 7020 Nimy • ☎ 065 36 57 37 • reliance@belgacom.net

Equipe de soutien - Arémis Charleroi - Sud Hainaut

Espace Santé • Bd Zoé Drion, 1 • 6000 Charleroi • ☎ 071 48 95 63 • aremis.charleroi@freeworld.be

Brabant wallon

Equipe de soutien – Domus

Av. Henri Lepage, 5 • 1300 Wavre • ☎ 010 84 15 55 • info@domusasbl.be

Namur

Equipe de soutien - l'ASPPN

Rue Charles Bouvier, 108 • 5004 Bouge • ☎ 081 43 56 58 - 0496 21 41 42 • aspn@skynet.be

Luxembourg

Equipe de soutien - Au fil des Jours

Av. Nestor Martin, 59 • 6870 St Hubert • ☎ 061 23 11 53 • valerie.vandingenen@mutsoc.be

Equipe de soutien – Accompagner

Rte de Houffalize, 1 • 6600 Bastogne • ☎ 061 28 04 66 • accompagner@swing.be

Liège

Equipe de soutien - Delta

Bd de l'Ourthe, 10-12 • 4032 Chênée • ☎ 04 342 25 90 • info@asbldelta.be

Equipe de soutien - Plate-forme de Soins Palliatifs de l'Est francophone

Rue Lucien Defays, 113 • 4800 Verviers • ☎ 087 23 00 10 • vervierviers.equipesoutien@palliatifs.be

Equipe de soutien - Palliativpflegeverband - der Deutschsprachigen Gemeinschaft

Hufengasse, 65 • 4700 Eupen • ☎ 087 56 97 47 • palliativ.dg@skynet.be

Autres coordonnées

A Bruxelles :

Association Pluraliste des Soins Palliatifs Région Bruxelles-Capitale

☎ 02 743 45 92 • palliabru@palliatifs.be

Fédération Pluraliste Bruxelloise des Soins Palliatifs

☎ 02 649 41 28 • fbpsp@belgacom.net

En Flandre :

Federatie Palliatieve Zorg Vlaanderen

☎ 02 456 82 00 • info@palliatief.be

Tôt ou tard,
toute institution
est confrontée à
une **situation**
de fin de vie ...

Comment accompagner au mieux la
personne handicapée mentale ?



Un dépliant à destination des institutions,
réalisé par le groupe « Handicap et Soins Palliatifs »
de la Fédération Wallonne des Soins Palliatifs,
dans le cadre du Plan wallon en faveur des soins palliatifs.

Jusqu'à où notre institution est-elle prête à aller dans l'accompagnement de la fin de vie des résidents (définition d'un projet tenant compte des limites institutionnelles) ?

Si notre institution se prononce en faveur du maintien de la personne dans son milieu habituel, différentes questions doivent être abordées en interne :

- Pouvons-nous intégrer la philosophie palliative dans le projet institutionnel remis aux parents lors d'une admission, afin de pouvoir en parler plus facilement avec les familles des résidents qui seront rassurées de voir ce qu'il est possible d'envisager dans l'institution ?
- Quelle place donner aux familles lors de la fin de vie de leur proche (accueil, information, écoute, collaboration...)?
- Comment intégrer toute l'équipe dans cette approche spécifique de la fin de vie (y compris les personnes responsables du nettoyage, de la cuisine, de la maintenance... qui ont parfois un lien privilégié avec l'un ou l'autre résident) ?
- Comment prévenir les difficultés et les peurs du personnel et des autres résidents ?
- Avons-nous des personnes-ressources en interne pour l'accompagnement des résidents en fin de vie ? Notre personnel est-il suffisamment formé ?
- Disposons-nous d'outils pouvant aider à la réflexion éthique en équipe pluridisciplinaire lors de situations difficiles ?
- Quels sont les rites et rituels à développer lors d'une situation de fin de vie, lors d'un décès, lors d'une période de deuil ?
- Disposons-nous d'un lieu spécifique où les gestes rituels peuvent prendre place ?
- Pouvons-nous intégrer l'accompagnement du deuil (suite au décès d'un parent de résident, suite au décès d'un résident ou suite au décès d'un membre des équipes) dans le projet institutionnel ?

Plusieurs ressources sont envisageables :

- **Le médecin généraliste** qui prend la décision du passage en soins palliatifs et qui est la personne de référence pour les soins. Il peut prévoir et consigner par écrit les complications médicales envisageables et préciser la réaction que l'équipe doit avoir dans chaque cas.
- **Le médecin coordinateur** de l'institution qui a un rôle important à jouer dans la politique globale de santé au niveau de l'institution.
- **La famille ou le représentant légal** qui, en accord avec le médecin, fait les choix avec et/ou au nom de la personne et qui peut partager son histoire avec l'équipe afin que la personne puisse être accompagnée le mieux possible.
- **Le service « Support-Ahm »** (issu de l'AFrAHM - www.afrahm.be) qui a pour objectif de préserver la qualité de vie et les droits de la personne handicapée après le décès de ses parents. Pour ce faire, au préalable, elle collabore étroitement avec les parents, à leur demande, et établit par la suite des liens avec les institutions.
- **Les infirmiers de 1^{ère} ligne** qui se chargent des soins et de la toilette de la personne malade.
- **Les équipes de soutien en soins palliatifs** qui interviennent avec l'accord du médecin traitant et qui peuvent :
 - » aider à reconnaître et à évaluer la douleur ;
 - » donner des informations sur le traitement de la

- douleur et la lutte contre différents symptômes ;
- » apporter un soutien psychologique, social et spirituel au patient (adulte ou enfant) et à son entourage (famille et équipe) ;
- » permettre un regard extérieur et une réflexion éthique face à des situations difficiles ;
- » soutenir la coordination entre les différents intervenants (cahier de communication, réunions d'intervenants et familles ...).

- **Les psychologues des plates-formes de soins palliatifs** qui peuvent accompagner les patients et leur entourage dans un cadre déterminé et qui peuvent animer des lieux de parole face à des situations difficiles de fin de vie ou de deuil.
- **Les plates-formes de soins palliatifs** qui organisent des formations spécifiques en soins palliatifs et qui peuvent orienter vers des services de soins palliatifs spécifiques.
- **Les associations de suivi de deuil** qui peuvent accompagner les proches d'une personne décédée et les aider à reconnaître et à gérer leur souffrance.
- **Les centres de formation** en soins palliatifs qui organisent des formations spécifiques en soins palliatifs.
- **Les volontaires en soins palliatifs** qui donnent de leur temps pour accompagner des patients en phase palliative et leur entourage.

Remarques :

- Il peut être important d'instaurer des contacts avec ces équipes en dehors des situations d'urgence.
- Les coordonnées des différents services peuvent être obtenues via les plates-formes de soins palliatifs (cfr verso).